



ALPES PROVENCE
Toute une banque
pour vous

Vos tarifs au quotidien

Applicables
aux Professionnels,
Agriculteurs et
Associations

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs en € HT



ALPES PROVENCE
Toute une banque
pour vous

Sommaire



Ouverture, fonctionnement
et suivi de votre compte en euros 3



Offres groupées de services 4



Banque à distance 6



Moyens et opérations de paiement 8



Effets de commerce 13



Irrégularités et incidents 14



Financements bancaires 15



Opérations à l'international 18



Épargne, titres et placements financiers 21



Assurances et prévoyance collectives 23



Autres services 24



Résoudre un litige 25



Dates de valeur 26



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte - compte courant	Gratuit
Services bancaires de base ⁽¹⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du code monétaire et financier	Gratuit
Service d'aide à la mobilité/Transfert de compte - au sein du groupe Crédit Agricole - hors groupe Crédit Agricole	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit

Gestion du compte

● Frais de tenue de compte Pro, Agriculteurs, SCI	13,33 € /mois
● Frais de tenue de compte Associations	5,00 € /mois
● Commission de mouvement (calculée sur les mouvements débiteurs) - minimum	0,08 % 5,00 € /mois
Mise en place d'une procuration	Gratuit
Frais de recherche de documents ⁽²⁾ - de moins d'un an (simple) - de plus d'un an (complexe)	12,50 € 23,94 €
Frais pour attestation pour arrêté comptable/ commissaire aux comptes	145,30 €
Attestation de solde	25,00 €
Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾ Selon l'article L312-19 du code monétaire et financier	30,00 €
Relevé annuel des frais bancaires ⁽⁴⁾	Gratuit
Édition d'échelles d'intérêts (par mois)	22,36 €

- (1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- (2) Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.
- (3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
- (4) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

Relevés de compte

Périodicité	Papier	E-relevé
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine ⁽⁵⁾	1,52 € /mois	Gratuit
Décade ⁽⁵⁾	3,04 € /mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	1,52 € /relevé	Gratuit
Relevé supplémentaire	1,52 € /relevé	



Offres groupées de services⁽⁶⁾

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte À Composer Pro et Agri⁽⁶⁾ : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte À Composer sont indiqués par le logo ●

SOCLE	
Frais de tenue de compte	<p>Cotisation mensuelle selon les flux confiés :</p> <p>CAC PRO minimum : 26,79 € /mois maximum : 72,63 € /mois</p> <p>CAC AGRI minimum : 18,49 € /mois maximum : 38,62 € /mois</p>
Consultation et gestion de vos comptes en ligne professionnels et privés (CAEL Pro Gestion), gestion des opérations courantes	
Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque)	
E-relevé et relevé de compte (bimensuel)	
Solde journalier par mail ou SMS	
Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS	
Chèques crédités en date de valeur du jour de remise	
Effets crédités en date de valeur du jour de l'échéance	
Commission de mouvement	
Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus) ⁽⁷⁾	
Accès aux Services Experts de Pleinchamp ⁽⁸⁾ (Compte À Composer Agri)	

- (5) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.
- (6) Les produits composant les Compte Service Pro/Agri, ou Compte À Composer Professionnel/Agriculteur peuvent être vendus séparément. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.
- (7) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92 459, 75436 Paris CEDEX 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (8) Les Services Experts sont des services proposés par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 3290100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge CEDEX.

L'Essentiel Association : Les services inclus dans l'Essentiel Association sont indiqués par le logo ●

SOCLE	
Frais de tenue de compte	5,10 € /mois
Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Action) ⁽⁹⁾	
Consultations et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque) ⁽⁹⁾	
Envoi de chéquier à domicile (pli simple)	
Commission de mouvement	
Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Association Plus)	
Carte de dépôt d'espèces	
Frais d'opposition chèques, cartes	
Virements externes	

Compte Service Crédit Agricole PRO ou Compte Service Crédit Agricole AGRI ⁽¹⁰⁾ (cette offre n'est plus commercialisée)	Nous consulter
---	--------------------------------

(9) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(10) Les produits composant les Compte Service Pro/Agri, Compte À Composer Professionnel/Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.



Banque à distance

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte.

● Abonnement mensuel	2,95 € /mois
Par SMS reçu	0,35 € /SMS

Gestion du compte à distance par internet

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel⁽¹¹⁾

CAEL VISION (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	Gratuit
---	---------

CAEL ACTION (CAEL Vision + virements entre les comptes de vos périmètres, vers d'autres personnes et d'autres banques)	Gratuit
--	---------

● CAEL PRO GESTION (CAEL Action + consultation et gestion Bourse/OPCVM, liste virements, effets)	12,48 € /mois
--	---------------

Ces services de banque à distance sur internet sont accessibles depuis :

- le site internet www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence
- nos applications mobiles – téléchargement et accès

Gratuit

Certificat électronique

Ma signature EDI ⁽¹¹⁾	Nous consulter
----------------------------------	----------------

Swift 3S Key (service de signature électronique) "Swift secure Signature Key", par token USB NG Pro	87,40 € /token (valable 3 ans)
---	-----------------------------------

Services d'échanges de données informatisées

1 – EdiWeb⁽¹²⁾

Mise en place d'un contrat EDI	Gratuit
--------------------------------	---------

Abonnements :

- Virement SCT	11,50 € /mois
- Virement trésorerie	11,50 € /mois
- Virement international	11,50 € /mois
- Effets	11,50 € /mois
- Alertes intradays	11,50 € /mois
- Relevé de compte	11,50 € /mois
- Prélèvement SDD	20,00 € /mois
- Services supplémentaires	Nous consulter

(11) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse Régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat "Prémium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

(12) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.

Consommation :

- Opération du relevé de compte télétransmise	Gratuit
- Remise d'ordre	Gratuit

2 – EBICS T et TS

Mise en place d'un contrat EDI	Gratuit
--------------------------------	---------

Abonnements :

- Virement SCT	11,50 € /mois
- Virement trésorerie	11,50 € /mois
- Virement international	11,50 € /mois
- Effets	11,50 € /mois
- Alertes intradays	11,50 € /mois
- Relevé de compte	20,00 € /mois
- Prélèvement SDD	20,00 € /mois
- Services supplémentaires	Nous consulter
- Validation par signature électronique	Gratuit

Consommation :

- Opération du relevé de compte télétransmise	0,06 € /ligne
- Remise d'ordre	Gratuit

3 – SwiftNet

Abonnement et consommation	Nous consulter
----------------------------	----------------



Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces par commande de fonds	Gratuit
Versement d'espèces	Gratuit
Mise à disposition de fonds en express	6,00 €
Versement d'espèces inférieur à 10 €	5,00 € /versement
Utilisation privative du coffre de versement	50,00 € /an
Remplacement de la clé utilisée pour l'accès au coffre de versement	50,00 €
Demande de passage du transporteur de fonds	45,33 €
Annulation de réservation de valeurs délivrées	5,00 €
Kit de dépannage fonds de caisse	6,00 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	26,68 €
Frais pour mise à disposition non décaissée	15,00 €

Chèques

Retrait de chéquier en agence	Gratuit
● Frais d'envoi de chéquier à domicile (pli simple)	1,40 €
Frais d'envoi de chéquier à domicile (recommandé AR)	9,15 €
Remise de chèques	Gratuit
Frais d'émission de chèque de banque ⁽¹³⁾	15,45 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	29,85 €
Frais de traitement spécifique – chèque non standard (traitement spécifique hors norme interbancaire) - chèque sur compte clos	13,87 €
● Frais d'opposition sur chèque émis	17,05 €
Opposition valable 1 an. À échéance, sauf avis contraire, votre opposition sera renouvelée automatiquement aux conditions de facturation en vigueur.	
Frais de destruction de chéquier non récupéré	5,92 €

Monétique

1 – Les cartes bancaires

● Carte de dépôt d'espèces	5,40 € /an
Carte "Business Mastercard"	
- à débit immédiat	61,40 € /an
- à débit différé	61,40 € /an
Carte "Business Executive"	
- à débit immédiat	À partir de 143,26 € /an
- à débit différé	À partir de 143,26 € /an

(13) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Frais de mise à disposition de la carte	
- en agence	Gratuit
- à domicile par pli simple	Gratuit
- à domicile par pli recommandé AR	9,01 €
Modification du plafond de la carte	12,90 €
Rédition du code confidentiel	9,31 €
Commande de carte en urgence (selon délais, lieu et mode de livraison)	de 17,56 € à 240,00 €
Refabrication de carte (suite perte ou vol)	
- Cartes Business Executive	Gratuit
- Autres cartes	6,20 €
Frais de recherche de justificatif carte	12,50 €
CASH Dépannage	50,75 €
Appel SOS CARTES	Gratuit

2 – Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte	Gratuit
---	---------

3 – Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits ⁽¹⁴⁾ dans les pays de l'Espace Économique Européen ⁽¹⁵⁾ , en zone euro ⁽¹⁶⁾ au distributeur automatique de billets	
- du Crédit Agricole	Gratuit
- d'une autre banque	1,00 € /retrait à partir du 4 ^e retrait

Retraits ⁽¹⁷⁾ dans les pays de l'Espace Économique Européen ⁽¹⁵⁾ hors zone euro ⁽¹⁶⁾ , et dans les pays hors Espace Économique Européen	
- Frais fixes	3,00 € /retrait
- Frais proportionnels à l'opération	1,75 %

(14) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'Espace Économique Européen.

(15) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(16) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican).

(17) Retraits avec une autre devise que euros et devises suédoises dans l'Espace Économique Européen.

4 – Paiements par carte

Paiements⁽¹⁸⁾ en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽¹⁵⁾, zone euro⁽¹⁶⁾

Gratuit

Paiements en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽¹⁵⁾ hors zone euro⁽¹⁶⁾, et dans les pays hors Espace Économique Européen

- frais fixes

0,20 € /opération

- frais proportionnels au montant du paiement

1,75 %

5 – Acceptation des paiements par carte en euro

Offres monétiques

Nous consulter

Équipements en proximité

Matériels	
Smart TPE mobilité ⁽¹⁹⁾	Nous consulter (prix, forfaits, locations et commissions en fonction du niveau de services et des options retenues)
Smart TPE magasin ⁽²⁰⁾	
TPE Fixe IP	
TPE portable	
TPE Fixe Radio GPRS	
TPE 3G Internet	
TPE éditeur lecteur de chèques	

(18) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'Espace Économique Européen.

(19) Smart TPE mobilité fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Smart TPE mobilité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse Régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE magasin avec AVEM*.

(20) Smart TPE magasin fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Smart TPE magasin est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse Régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE magasin avec AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5350020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236).

Offre e-commerce ⁽²¹⁾

Pack e-Vitrine ⁽²²⁾ (création d'un site internet)	Nous consulter
Pack e-Boutique ⁽²²⁾ (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)	Nous consulter
Pack e-Tourisme ⁽²³⁾ (création d'un site, la solution e-transaction et le moteur de réservation de location Xotelia)	Nous consulter
Les services e-Transactions ⁽²⁴⁾	Nous consulter

Relevés

Relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*)

- papier 5,00 €

- e-Relevé **Gratuit**

* IFR: Interchange Fee Regulation règlement européen

Prélèvements SEPA ⁽²⁵⁾ (SDD) ⁽²⁶⁾ émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA ⁽²⁵⁾ (ICS) auprès de la Banque de France 55,52 €

Prélèvements SEPA ⁽²⁵⁾ télétransmis à l'encaissement ⁽²⁷⁾

- par fichier transmis **Gratuit**

- traitement à l'unité 0,44 €

Traitement des impayés sur avis de prélèvement émis 8,70 €

(21) Le Pack e-Commerce est une offre AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions.

(22) Le Pack e-Boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre "Premium" de l'option "Services e-transactions".

(23) Le Pack e-Tourisme se compose obligatoirement (i) du Pack e-Vitrine, (ii) du moteur de réservation Xotelia* et (iii) de l'offre "Premium" de l'option "Services e-transactions". Il nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes intégrant l'option "Service e-Transactions" et la souscription au moteur de réservation directement auprès de Xotelia*

*Xotelia est une société par actions simplifiée au capital de 29 260 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 539 513 028, dont le siège social est situé 4 COURS SUCHET 69002 LYON.

(24) L'option "Services e-Transactions" intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes: CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur e-Transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back-office Vision e-Transactions.

(25) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

(26) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(27) Si Transmission Internet EdiWeb SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

Prélèvements SEPA (SDD) reçus ⁽²⁸⁾

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B	10,48 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur avis de prélèvement SEPA	Gratuit

Virements SEPA (SCT) émis ⁽²⁸⁾

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen ⁽²⁹⁾ soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse) ^{(28) (30)}

	Virements occasionnels			Virements permanents
	papier	internet ⁽³²⁾	télé-transmis ⁽³³⁾	
Remise/Réception de fichier	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Traitement à l'unité ⁽³¹⁾				
- au sein de la Caisse Régionale	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- au sein du groupe Crédit Agricole*	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- hors groupe Crédit Agricole	3,88 €	Gratuit	0,37 €	Gratuit
Virement instantané vers un compte hors Caisse régionale**		1,00 €		

* dans toutes les Caisses Régionales du Crédit Agricole

** tarification applicable uniquement par internet

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,00 €
Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	
- papier	16,45 €
- télétransmis EBICS/EdiWeb	6,07 €

(28) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

(29) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(30) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

(31) Frais prélevés à chaque virement.

(32) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL Action ou Pro Gestion.

(33) Si Transmission Internet EdiWeb SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.



Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier:

- traitement par remise d'effet	8,43 €
- présentation à l'acceptation, par effet	6,05 €

Télétransmission (EDIWEB, EBICS, CAEL Pro Gestion*)

- traitement par remise d'effet	Gratuit
- présentation à l'acceptation, par effet	0,60 €

* CAEL Pro Gestion gère uniquement les remises d'effets à l'encaissement

Prorogation, réclamation, modification	21,60 €
--	---------

Commission d'incident: par effet	21,00 €
----------------------------------	---------



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ⁽³⁴⁾	
- par opération	8,90 €
- maximum par mois	178,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,90 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	15,67 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	22,22 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non-paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France), par chèque impayé ⁽³⁵⁾	
- d'un montant < 50 €	30,00 €
- d'un montant ≥ 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement ⁽³⁶⁾	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	Gratuit
Frais de rejet de virement faute de provision	8,32 €
Frais de rejet d'effet au paiement	21,00 €
Ouverture de dossier pour traitement :	
- Saisie attribution ou conservatoire	92,50 €
- Saisie administrative à tiers détenteur ⁽³⁷⁾	83,33 €
- Dans l'hypothèse où la saisie est inopérante ⁽³⁷⁾	46,25 €
- Frais de mainlevée de saisie	8,79 €
Frais pour compte non conforme à la réglementation	22,06 €
Frais de retour des PND (Plis Non Distribués)	13,34 € /retour
Frais annuels de gestion des PND (si coordonnées non régularisées depuis 12 mois)	20,83 €

(34) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier: présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

(35) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

(36) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

(37) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les saisies administratives.



Découvert autorisé – par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place (sur le montant réalisé ou le montant accordé) - minimum	1,00 % 75,00 €
Commission de plus fort découvert (calculée sur le plus fort découvert du mois)	0,08 % /mois
Commission d'engagement sur ouverture/ confirmation de crédit (sur le montant réalisé ou le montant accordé)	1,00 %
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Révision annuelle de votre ligne de trésorerie - maximum	0,5 % 180,00 €

Escompte – par ligne de trésorerie

Mobilisation de créance (sur le montant réalisé ou le montant accordé) - minimum	1,00 % 75,00 €
Intérêts d'escompte (minimum par effet)	6,00 €

Cession de créance loi Dailly

Commission par facture cédée	18,00 €
Commission par notification, frais de modification	18,00 €
Frais par bordereau	18,00 €
Frais par impayé	21,00 €

(38) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : $TRCAM = 70\% \text{ TMCT} + 3.79\%$ où le $TMCT = 50\% \text{ Euribor mois} + 10\% \text{ taux des appels d'offres de la BCE} + 10\% \text{ taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE} + 30\% \text{ taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels)}$.

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme	
- demande en agence (sur le montant réalisé ou le montant accordé)	1,00 %
- minimum	75,00 €
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro court terme	
- demande en ligne/internet	0,75 %
Frais de dossier Agil'appro	Nous consulter

Crédit moyen/long terme d'investissement

Frais de dossier Crédit moyen/long terme hors débours*	
- demande en agence (sur le montant réalisé ou le montant accordé)	1,00 %
- minimum	200,00 €
Frais de dossier Crédit moyen/long terme non standard ⁽³⁹⁾	
- demande en agence (sur le montant réalisé ou le montant accordé)	1,00 %
- minimum	1 000,00 €
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro Moyen Terme	
- demande en ligne/internet (sur le montant réalisé ou le montant accordé)	0,75 %

Cautionnement bancaire

Frais de dossier sur montant cautionné	1,00 %
- minimum	25,00 €
Commission annuelle sur montant cautionné	2,00 %
- minimum	100,00 €
Frais de mainlevée totale ou partielle	25,00 €
Frais d'actes sur ligne standard	31,00 €
Frais d'actes sur ligne non standard	100,00 €
Service e-caution	Nous consulter

* Débours : Frais d'enregistrement et de garanties.

(39) Acte non standard : contrat de prêt nécessitant une analyse juridique des clauses spécifiques de ce contrat.

Autres frais

Changement de date d'échéance	25,30 €
Modification de la périodicité	25,30 €
Changement de compte à débiter	25,30 €
Information annuelle des cautions (par an, par emprunteur et par compte payeur)	25,00 €
Courrier d'information caution sur impayé	25,00 €
Attestation	21,12 €
Modification de dossier crédit	146,00 €
Frais de mainlevée de sûreté réelle totale ou partielle (hypothèque ou nantissement)	146,00 €
Rédition tableau d'amortissement	25,00 €
Décompte de remboursement anticipé	50,00 €
Garantie : frais de formalisation pour la mise en place et le renouvellement (en fonction de la garantie)	minimum : 40,00 €
Frais d'enregistrement (facturation Trésor Public)	125,00 €
Option de modulation	52,00 €
Option pause 1 mois et double mensualité	Gratuit
Option temporaire court terme et temporaire projet	102,00 €
Frais de dossier de réaménagement du prêt sur capital restant dû	0,50 %
- minimum	800,00 €
- maximum	1 500,00 €
Délai de paiement sur échéance en retard	25,30 €
Frais de recherche et/ou de désarchivage :	
- simple	12,50 €
- complexe	23,94 €



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse Régionale.

Nos Conseillers du Centre d'Affaires "International" sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer au 04 42 19 51 10 (appel non surtaxé).

Compte en devise, compte à l'international

Frais de tenue de compte en devise	14,00 € /mois
Aide à l'ouverture d'un compte à l'international	350,00 €

Moyens de paiement – encaissement/export

Virements en devise ou libellés en euros reçus d'un pays hors Espace Économique Européen soumis au règlement CEE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco ⁽⁴⁰⁾ ⁽⁴¹⁾	20,00 € /virement
---	-------------------

Remise de chèques payables sur l'étranger :

- "sauf bonne fin" (en euro ou en devises) : % par chèque	0,10 %
• minimum	30,00 €
• maximum	120,00 €
- "crédit après encaissement" : % par chèque	0,10 %
• minimum	30,00 €
• maximum	120,00 €
- frais d'impayé sur chèque remis	50,00 €

Effets libres

- exportation : % par effet	0,10 %
• minimum	30,00 €
• maximum	120,00 €
- frais d'impayé par effet remis	50,00 €

Crédits documentaires export Nous consulter

Remise documentaire export	
- commission d'encaissement	0,20 %
• minimum	50,00 €
• maximum	300,00 €
- commission d'acceptation	40,00 €

(40) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(41) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

Garanties bancaires reçues

Garanties à première demande
et garanties "stand-by"

Nous consulter

Moyens de paiement – paiement/import

Virements en devise ou libellés en euros émis
vers un pays hors Espace Économique Européen
soumis au règlement CEE n° 924/2009 dont
Suisse et hors Monaco, ou libellés en euros vers
un pays de l'Espace Économique Européen avec
valeur jour^{(40) (41) (42)}

	0,10 %
• minimum	15,00 €
• maximum	1 000,00 €

Les tarifs s'entendent en "frais partagés": ils n'incluent
pas les éventuels frais des banques intermédiaires.

Émission de chèques	0,10 %
• minimum	30,00 €
• maximum	1 000,00 €

Frais d'impayé sur chèque émis	50,00 €
--------------------------------	---------

Effet libre: importation: % par effet	0,10 %
• minimum	30,00 €

Frais d'impayé sur effet émis	50,00 €
-------------------------------	---------

Crédits documentaires import: commission
(les frais proportionnels sont appliqués
sur le montant de l'opération) de:

- ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 %
• minimum	120,00 €
- utilisation	0,125 %
• minimum	120,00 €
- modification (hors montant et durée)	120,00 €
- modification (montant et/ou durée)	0,25 %
• minimum	120,00 €
- paiement différé (par mois indivisible)	0,09 %
• minimum	80,00 €
- garantie pour absence de connaissance (par mois indivisible)	0,04 %
• minimum	90,00 €

Remise documentaire import

- commission de paiement	0,20 %
• minimum	50,00 €
- commission d'acceptation	40,00 €

**Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de
port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels
frais demandés par les banques étrangères**

Frais de Swift	11,00 €
----------------	---------

(42) Aux heures d'ouverture de votre agence.

Garanties bancaires émises

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- avec provision (commission fixe)	120,00 €
- sans provision (commission par trimestre indivisible)	0,25 %
• minimum	120,00 €
Frais d'établissement d'acte	50,00 €
Frais d'avenant	50,00 €

Avances en devises

Frais de dossier	30,00 €
------------------	---------

Change

Opération de couverture de change (hors commission de change)	
- Frais de dossier sur couverture de change à terme	30,00 €
- Frais de dossier sur Flexiterme/Flexigain	0,10 %

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change de 0,10 % avec un minimum de : 15,00 €

Divers

Copie de virement Swift	15,00 €
Frais pour avis de sort ou modification d'instruction	15,00 €
Crédit Agricole Trade Club	
- accès au portail ca-Tradeclub de mise en relation B to B	Gratuit
Frais pour enrichissement d'instruction	15,00 €
Courrier spécial express (selon pays)	
• minimum	22,00 €
• maximum	40,00 €



Épargne, titres et placements financiers

Les placements financiers/opérations de Bourse : frais de courtage

Frais de marché en sus, variable selon le lieu d'exécution

Opérations passées par les services du siège	2,15 % du montant de l'ordre - minimum : 23,00 € - frais fixes à la ligne : 3,50 €	
	Invest Store Initial	Invest Store Intégral
Internet ⁽⁴³⁾	0,48 % du montant de l'ordre - minimum : 7,11 € - frais fixes à la ligne : Gratuit	Ordre < 1 100 € 0,99 % par ordre Ordre ≥ 1 100 € 0,09 % du montant
Téléphone ⁽⁴³⁾	1,25 % du montant de l'ordre - minimum : 14,50 € - frais fixes à la ligne : 4,95 €	Forfait : Plus de 24 ordres /an Gratuit Moins de 24 ordres /an 96,00 €

Opérations sur bourses étrangères

Nous consulter

Commission sur OPC hors Crédit Agricole :

- OPC français (sur le montant de la transaction) 0,750 %

- OPC étrangers (sur le montant de la transaction) 0,879 %

Dépôts à Terme, Bon de Caisse, Certificat de Dépôt Négociable

Gratuit

Transfert total ou partiel de compte-titres ou PEA, dans un établissement autre (par contrat)

128,53 €

(43) Hors coût de l'appel ou de la connexion, variable selon votre opérateur. Assistance Crédit Agricole En Ligne 0 980 980 280 (appel non surtaxé)/Autres services : 0 980 983 983 (appel non surtaxé).

Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisée au 31 décembre de l'année précédente.

Les placements financiers/opérations de Bourse : droits de garde⁽⁴⁴⁾

Bons de capitalisation, parts sociales de Crédit Agricole Alpes Provence (CAAP), certificats coopératifs d'investissement de CAAP, comptes à terme, compte à intérêts progressifs	Gratuit
CTO avec abonnement Invest Store Intégral	Gratuit
Frais de tenue de compte :	
- Compte-Titre Ordinaire (CTO)	21,25 € /an
- CTO abonné	33 % de réduction
Droit fixe par ligne ⁽⁴⁵⁾ de titres français ⁽⁴⁶⁾	3,50 €
Droit fixe par ligne ⁽⁴⁵⁾ de titres étrangers	18,00 €
Droit fixe par ligne ⁽⁴⁵⁾ de titres non cotés, en nominatif	18,00 €
Commission par tranche de valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole) ⁽⁴⁶⁾	
- jusqu'à 50 000 €	0,233 %
- pour la partie comprise entre 50 001 € et 100 000 €	0,183 %
- pour la partie comprise entre 100 001 € et 150 000 €	0,133 %
- pour la partie au-delà de 150 000 €	0,075 %
- minimum de perception	12,42 €

Épargne salariale : PER CONVERGENCE⁽⁴⁷⁾

Le PER Convergence⁽⁴⁷⁾ est une solution d'épargne à la carte du Crédit Agricole, composée de deux "plans" :

- un Plan d'Épargne Interentreprise (PEI)
- un Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI)

Leurs tarifs sont révisables annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre

- création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs 199,00 € /an
- frais d'entrée (PEI + PERCO) 2,00 %

Autres services

Frais de recherche de document (dont Imprimé Fiscal Unique) :	
- de moins d'un an	12,50 €
- de plus d'un an	23,94 €
Mise en nominatif de titres	37,50 € /ligne

(44) Portefeuille valorisé au 31/12.

(45) On entend par "ligne" les titres d'une même nature identifiés par un même code de valeur.

(46) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR.

(47) L'offre PER CONVERGENCE est une offre d'épargne salariale proposée par Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée – SAS au capital de 1 086 262 605 euros – SIREN 437 574 452 RCS Paris – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 – Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris – France.



Assurances et prévoyance collectives

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Valeur Prévoyance ⁽⁴⁸⁾	Nous consulter
Valeur Prévoyance Multipartenaires ⁽⁴⁸⁾	Nous consulter
Protection revenus PRO ⁽⁴⁸⁾	Nous consulter
Protection revenus AGRI ⁽⁴⁸⁾	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ⁽⁴⁹⁾	Nous consulter
Protection Travailleur Isolé ⁽⁴⁹⁾	Nous consulter
Accordance ⁽⁴⁸⁾ : préparation de la retraite ou de la transmission	Nous consulter
PrediAgri ⁽⁴⁸⁾ : contrat d'assurance vie à cotisation périodique	Nous consulter
FloriAgri ⁽⁴⁸⁾ : contrat d'assurance-vie multisupports	Nous consulter

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle ⁽⁴⁹⁾	Nous consulter
Assurance multirisque agricole ⁽⁴⁹⁾	Nous consulter
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - complémentaire santé ⁽⁴⁹⁾ - assurances santé collective ⁽⁴⁸⁾	Nous consulter

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel ⁽⁴⁹⁾	Nous consulter
Assurance des automoteurs agricoles et de manutention ⁽⁴⁹⁾	Nous consulter
Assurance des automoteurs agricoles ⁽⁴⁹⁾	Nous consulter
SécuriHELP Pro ⁽⁵⁰⁾ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité – voir conditions générales)	12,00 € /an
SécuriHELP Agri ⁽⁵⁰⁾ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité – voir conditions générales)	72,00 € /an

(48) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 50-56 rue de la Procession – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61, rue Taitbout – 75436 PARIS CEDEX 09.

(49) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332.609.760,00 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. N° de TVA : FR95 352 358 865.

(50) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92 459, 75436 Paris CEDEX 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance)⁽⁵¹⁾ Nous consulter

Garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels

- SécuriCOMPTE Pro⁽⁵²⁾ 36,00 € /an
- SécuriCOMPTE Agri⁽⁵²⁾ 48,00 € /an



Autres services

Location de coffre (selon taille et valeur garantie) de 101,67 € à 300,00 € /an

Envoi en recommandé 12,36 € /envoi

Pleinchamp
Accès au site www.pleinchamp.com
(hors Services Experts⁽⁵³⁾) **Gratuit**

Tarif des abonnements aux Services Experts⁽⁵³⁾

Service Expert Météo Locale 12,00 € /mois⁽⁵⁴⁾

Service Expert Vigne & Vin 12,00 € /mois⁽⁵⁴⁾

Service Énergie/Azote 12,00 € /mois⁽⁵⁴⁾

Service Expert Élevage 7,00 € /mois⁽⁵⁴⁾

Service Grandes Cultures 10,00 € /mois⁽⁵⁴⁾

Service Expert Porcs 12,00 € /mois⁽⁵⁴⁾

Pack Services Experts (comprenant les 6 Services Experts) 15,00 € /mois⁽⁵⁴⁾

(51) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12547360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS Le MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

(52) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris CEDEX 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784338527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(53) Les Services Experts sont des services proposés par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 3290100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge CEDEX.

(54) La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le client a la possibilité de faire appel au service client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale 25 chemin des Trois Cyprès – CS 70 392 – CP 25 – 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2, ou en téléphonant au 0427848484 (appel non surtaxé), ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse Régionale : www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès internet).

L'agence ou le service client accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et s'efforcera d'apporter au client une réponse dans un délai maximum de 60 jours.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les services soumis à la Directive européenne sur les services de Paiement (frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; prestataires de services de paiement), la réponse est apportée dans un délai maximum de 17 jours calendaires suivant la réception de la réclamation ; ce délai pouvant être porté à 40 jours calendaires dans des situations exceptionnelles échappant au contrôle de la Caisse Régionale. Celle-ci envoie dans ce cas une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire. La réponse est apportée sur support papier ou autre support durable convenu avec le client.

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces	J
Versement sur un automate de dépôt valorisé	J
Remise de chèques	J + 1 jour ouvré
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement interne ou externe	J
Réception d'un virement interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement (selon le type de prélèvement et la date de remise)	de E à J + 5 jours ouvrés
Paiement d'un prélèvement SEPA	J
Effet papier	
- remis avant E – 10 jours calendaires	E + 3 jours ouvrés
- remis après E – 10 jours calendaires	J + 10 jours ouvrés
Effet télétransmis	
- remis avant E – 10 jours calendaires	E + 3 jours ouvrés
- remis après E – 10 jours calendaires	J + 10 jours ouvrés
Effet présenté au paiement	E + 1 jour ouvré
Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)	J + 1 jour ouvré

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

(55) Sous réserve d'acceptation de la banque.



Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES-PROVENCE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social: 25 chemin des Trois Cyprès, CS70392, 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2 – RCS 381 976 448 Aix-en-Provence. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 231. Graphisme : azoé.fr - Imprimerie Siris - Août 2019.



ALPES PROVENCE
Toute une banque
pour vous